

Programme de formation

MODIFIER LE CONTRAT DE TRAVAIL

But de la formation

Identifier les différentes modifications et sécuriser les éléments à tous les stades de la vie du contrat.

Compétences visées

Connaître la législation applicable en cas de modification du contrat de travail

Réagir en cas de changements dans la relation de travail

Fiabiliser ses pratiques RH en cas de changement des conditions de travail

Pré-requis

Maîtrise des savoirs fondamentaux (lecture, écriture...)

Savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur internet

Liste des référents

Référent administratif : Madame Stéphanie ESCUDIER

Référent pédagogique : Madame Elizabeth ARMAO

Référent handicap : Madame Florence FRANÇOIS

Type de public

Dirigeants, DRH, Responsables administratifs.

Publics en situation de handicap : adaptations possibles selon les cas.

Contactez-nous : contact@franceorientationconseil.com

Equipements nécessaires

Si distanciel : ordinateur, connexion internet

Equipement de prise de notes

Moyens pédagogiques

Modalité à distance : Visio face à face

Méthode - Pédagogie active : exposés, ateliers de partage de pratiques, études de cas, exercices

Ressources : supports écrits, exercices, outils et conseils.

Formateur : Marie TERRAZZONI

12 ans d'accompagnement et de conseils aux entreprises en tant qu'avocate indépendante.

Spécificité en droit du travail

Conception et réalisation de formations en droit – Enseignante à l'université de Corte

Titulaire du CAPA (Certificat d'aptitude à la profession d'avocat)

Sanction de la formation

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis : questionnaire d'évaluation destiné à mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire.

Evaluation de la satisfaction : questionnaire de satisfaction en fin de formation

Documents remis : attestation de formation et certificat de réalisation

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active : exposés, ateliers de partage de pratiques, études de cas, exercices

Durée

3.5h

Programme

Les contours de la modification du contrat

Distinction entre le changement des conditions de travail et la modification du contrat de travail

Application de la distinction aux salariés protégés

Application du principe de non-discrimination

Incidences de l'accord collectif sur le contrat de travail

Incidence des usages octroyant des avantages sur le contrat de travail

Sort des clauses contractuelles autorisant la modification du contrat

Modification de la rémunération du salarié

Nécessité d'un accord exprès du salarié

Modification du montant de la rémunération

Modification de la structure de la rémunération

Modification des primes

Modification de la qualification ou des attributions du salarié

Changement de qualification

Modifications légères des attributions ou changement du rang hiérarchique

Changement important des attributions et diminution des responsabilités

Changement temporaire des attributions

Promotion

Modification et mobilité géographique

En l'absence de mobilité prévue dans le contrat ou par accord collectif

La clause de mobilité

Le déménagement de l'entreprise

Le télétravail

Changement de la durée ou des horaires de travail

La modification de la durée du travail par décision unilatérale de l'employeur

La modification de la durée de travail par accord collectif

L'utilisation des heures supplémentaires ou des astreintes

Le changement de cadence de travail

Le changement des horaires de travail

La mise au chômage partiel

Procédure à mettre en œuvre

Procédure applicable à la modification du contrat

Procédure applicable aux changements de conditions de travail

Modalités d'inscription

Inscription validée après retour du devis et de la convention de formation signés

Inscription possible jusqu'à la veille de la formation en fonction des places disponibles.

Inter-entreprise : 250.00€ HT

Intra-entreprise : Nous contacter

Contacts

Inscription : Hélène ARLAUD 07 85 87 21 01 - harlaud@amf-groupe.com

Administratif : Stéphanie ESCUDIER 09 72 42 33 51 - contact@franceorientationconseil.com

V 01/03/2024